



VAUXBUIN, le 15/07/13

Madame, Monsieur,

Votre enfant part en camping du lundi 22 au mercredi 24 juillet 2013, à Presles et Boves.

Pour son fonctionnement, un coût supplémentaire est demandé aux familles :

- 10,00 € si votre enfant est inscrit à la cantine la 3^{ème} semaine ;
- 22,00 € si votre enfant n'était pas inscrit à la cantine la dite semaine.

Le règlement se fait au centre, auprès de François ou Vincent, dans une enveloppe au nom de votre enfant :

- en espèces ;
- par chèque à l'ordre de l'UFOLEP.

Nous restons à votre disposition,

L'Equipe d'animation



VAUXBUIN, le 15/07/13

Madame, Monsieur,

Votre enfant part en camping du lundi 22 au mercredi 24 juillet 2013, à Presles et Boves.

Pour son fonctionnement, un coût supplémentaire est demandé aux familles :

- 10,00 € si votre enfant est inscrit à la cantine la 3^{ème} semaine ;
- 22,00 € si votre enfant n'était pas inscrit à la cantine la dite semaine.

Le règlement se fait au centre, auprès de François ou Vincent, dans une enveloppe au nom de votre enfant :

- en espèces ;
- par chèque à l'ordre de l'UFOLEP.

Nous restons à votre disposition,

L'Equipe d'animation